



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Domineuc, le 2 décembre 2024

Un contrat pour renforcer l'attractivité du canal d'Ille-et-Rance

Le canal d'Ille-et-Rance, joyau du territoire reliant Rennes à Saint-Malo, est bien plus qu'une voie navigable. Avec ses paysages bucoliques, ses écluses historiques et ses itinéraires prisés par les randonneurs et cyclotouristes, il constitue un véritable atout touristique et économique. Pour renforcer son attractivité, la Région Bretagne, propriétaire des canaux de Bretagne, et la Communauté de communes Bretagne romantique s'engagent ensemble à travers un contrat de canal, qui fixe une stratégie d'aménagement et d'animation pour les années à venir, signé ce lundi 2 décembre 2024 par Anne Gallo-Kerleau et Loïc Regeard.

Un projet de collaboration pour développer le tourisme "fluvestre"

Depuis 2022, les deux partenaires ont travaillé en concertation avec les communes traversées par le canal (Dingé, Hédé-Bazouges, Tinténiac, Québriac, La Chapelle-aux-Filtzméens, Saint-Domineuc et Trévérien) pour élaborer ce contrat. Après un diagnostic des services et des activités liés au tourisme fluvial et terrestre, un schéma directeur a été défini, établissant les priorités d'aménagement pour une période de trois ans.

Les actions visent à **améliorer l'accueil des itinérants, des promeneurs locaux et des touristes** à travers notamment :

- l'installation de pontons,
- la mise en place de sanitaires,
- du mobilier urbain,
- des bornes de réparation pour vélos,
- des consignes à bagages.

Contacts:

Communauté de communes Bretagne romantique

Loavenn GOURSAT – l.goursat@bretagneromantique.fr - 07 48 83 61 55 Région Bretagne

Service presse - presse@bretagne.bzh - 02 99 27 13 54

Ce programme d'actions représente un investissement total de 440 000 € financé par plusieurs partenaires :

- les communes et la Communauté de communes Bretagne romantique (près de 238 000 €)
- la Région Bretagne (200 000 €)
- la Fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine (3 500 €).

Un appel à projets pour animer les maisons éclusières

Ce contrat de canal identifie aussi la nécessité d'animer les abords du canal avec des projets répondant aux attentes des usagers. Un appel à projets sera donc lancé pour trois maisons éclusières, avec des vocations spécifiques :

- Maison éclusière de Gacet (Trévérien) : hébergement.
- Maison éclusière de Moucherie (Tinténiac) : activités ludiques ouvertes à tous,
- Maison éclusière de Ségerie (Hédé-Bazouges) : loisirs et hébergements insolites.

Cet appel à projets, porté conjointement par la Communauté de communes Bretagne romantique et la Région Bretagne, s'adresse aux particuliers, entreprises, associations ou collectivités désireux de contribuer à l'attractivité du canal.

Comment prendre part à l'appel à projet ?

Les porteurs de projets intéressés peuvent dès à présent consulter les détails de l'appel à projets et les critères de sélection sur le site de la Communauté de communes Bretagne romantique. Un dossier de candidature est disponible en ligne, comprenant les informations nécessaires pour répondre.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 mai 2025.



Loavenn GOURSAT – l.goursat@bretagneromantique.fr - 07 48 83 61 55 Région Bretagne

Service presse - presse@bretagne.bzh - 02 99 27 13 54